

PARTIE II.—STATISTIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR*

Section 1.—Notes explicatives sur la statistique du commerce canadien

Source des données.—La statistique du commerce extérieur se fonde sur les documents envoyés au Bureau fédéral de la statistique par les postes douaniers (dans le cas des exportations d'énergie électrique, la statistique se fonde sur les rapports reçus de l'Office national de l'énergie). La valeur est enregistrée de même que, si possible, la quantité. La statistique du commerce extérieur ne reflète pas nécessairement les transactions financières relatives au mouvement des biens, car les modalités et le moment du paiement dépendent de nombreux facteurs.

Couverture.—Les «exportations canadiennes» (appelées aussi «exportations de marchandises canadiennes») comprennent les marchandises entièrement produites ou fabriquées au Canada de même que les marchandises réexportées après transformation. Les «réexportations» (appelées aussi «exportations de marchandises étrangères») comprennent les marchandises réexportées du Canada sans avoir subi de transformation.

Les «importations» ou «importations entrées pour consommation» comprennent toutes les marchandises qui sont entrées au Canada et dédouanées pour la vente ou la consommation intérieure, soit les importations sur lesquelles tous les droits ont été acquittés et qui sont sorties des douanes pour passer aux mains de l'importateur. Les marchandises réexportées sans avoir été dédouanées pour la consommation intérieure ne sont pas comprises. Les importations «entrées pour consommation» ne sont pas nécessairement toutes consommées au Canada, mais leur consommation peut s'effectuer sans autres formalités douanières.

Les exclusions les plus importantes du total des exportations dans le passé étaient les suivantes: or; biens envoyés aux militaires canadiens et aux diplomates en fonctions à l'étranger; biens financés en vertu de la loi des subsides pour la défense et expédiés à d'autres pays de l'OTAN; exportations provisoires pour les expositions ou compétitions; et combustible et provisions vendus aux navires et aéronefs étrangers au Canada. Ces exclusions demeurent, mais de nouvelles exclusions ont été ajoutées depuis le 1^{er} janvier: effets des émigrants; dons des particuliers; et achats chiffrables des touristes. Ces révisions ont été appliquées dans tous les tableaux du chapitre.

Les exclusions les plus importantes du total des importations dans le passé étaient l'or, les biens destinés aux militaires des États-Unis en garnison aux bases visées par un traité au Canada, l'équipement militaire canadien renvoyé au Canada, les navires importés pour le commerce extérieur et les navires de construction et d'immatriculation britanniques importés pour le cabotage, les importations provisoires pour les expositions ou les compétitions et le combustible et les provisions achetés par des navires et aéronefs canadiens à l'étranger. Ces exclusions continuent, mais de nouvelles ont été apportées depuis le 1^{er} janvier 1960: effets des immigrants, dons des particuliers, achats des touristes exempts de droits de douane, et biens importés pour les militaires ou diplomates étrangers en fonctions au Canada. Ces révisions ont été appliquées dans tous les tableaux du chapitre.

A compter de la statistique de janvier 1960, la nature des transactions incluses dans les totaux des exportations et importations canadiennes a subi certaines modifications. Antérieurement, la majorité des transactions étaient d'ordre commercial et diverses transactions non commerciales et spéciales étaient aussi comprises; certaines de ces dernières n'étaient pas traitées de la même façon dans les deux cas. Depuis une dizaine d'années surtout, il existait des écarts notables entre la balance commerciale fondée sur les totaux non ajustés des exportations et des importations et la balance établie d'après les chiffres ajustés pour exclure les transactions non commerciales et spéciales.

* Fondée sur des statistiques tirées de rapports publiés par la Section du commerce extérieur, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique.